

# Le marché du travail : bilan de fin d'année

Ernest B. Akyeampong

Chacune des trois dernières années a donné lieu à une expansion économique, mais a marqué de façon bien distincte le marché du travail. Sur le plan de l'emploi, la vigueur et le profil de la croissance ont varié d'une année à l'autre. En 1996, plus précisément de décembre 1995 à décembre 1996, l'augmentation de l'emploi (189 000) n'a atteint que la moitié de la forte croissance de 1994 (381 000), mais elle a été près du double de celle de 1995 (99 000). Bien que constante en 1994, la croissance a connu un gripage jusqu'au second semestre de 1995, pour ensuite faire preuve d'irrégularité en 1996. Plus de la moitié de la progression enregistrée au cours des quatre premiers mois de l'année a été perdue en mai et juin, et le scénario s'est plus ou moins répété au cours des six derniers mois de l'année (graphique A).

Sur le plan du chômage, l'ampleur et l'orientation des changements ont également varié considérablement d'une année à l'autre. Le taux de chômage s'est fortement replié en 1994 (passant de 11,2 % à la fin de 1993 à 9,6 % un an plus tard), s'est graduellement affaibli en 1995 (atteignant 9,4 %) et a marqué une hausse irrégulière en 1996 (passant à environ 10,0 % au cours des trois derniers mois).

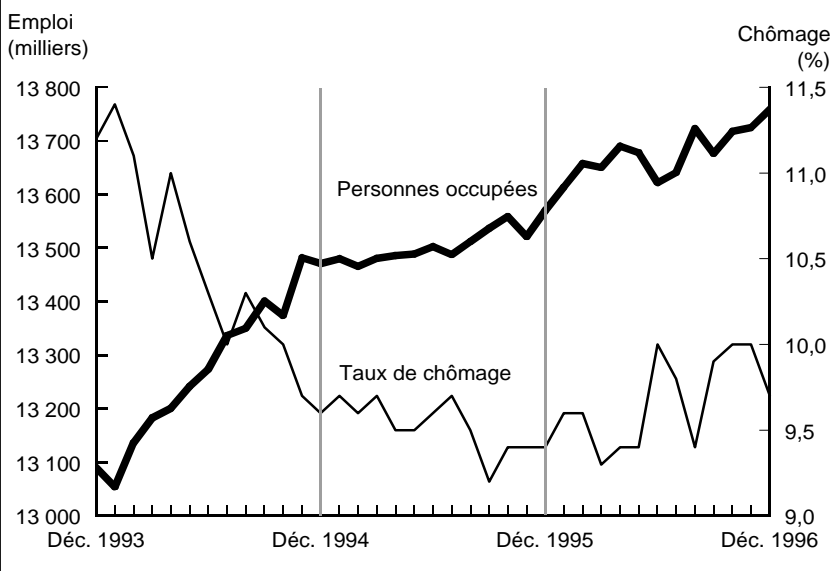
## Le contexte économique

Indépendamment des avances et des retards, l'évolution du marché du travail a subi l'influence de la

*Ernest B. Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4624.*

Graphique A

**Le taux de chômage a augmenté en 1996 sous l'influence d'une croissance de la population active \* plus marquée que celle de l'emploi.**



Source : Enquête sur la population active

\* Comprend les personnes occupées et les chômeurs.

conjoncture macroéconomique et de certains autres facteurs ces trois dernières années. Aussi un bref aperçu de cette évolution s'impose-t-il (graphique B).

Exception faite de quelques déviations (notamment au troisième trimestre de 1996), la situation de l'emploi semble avoir été étroitement liée aux variations du produit intérieur brut (PIB) réel, qui constitue la mesure la plus vaste du rendement économique. La forte croissance trimestrielle du PIB tout au long de 1994 a considérablement ralenti en 1995, surtout durant le premier semestre. Du troisième trimestre de 1995 jusqu'au deuxième trimestre de 1996, le PIB a à peine progressé (au rythme d'environ 0,3 %), puis il est

monté de 0,8 % au troisième trimestre. Le ralentissement de la croissance de l'emploi aux deuxième et troisième trimestres de 1996 semble aussi lié au fait que les entreprises n'aient guère eu d'autre

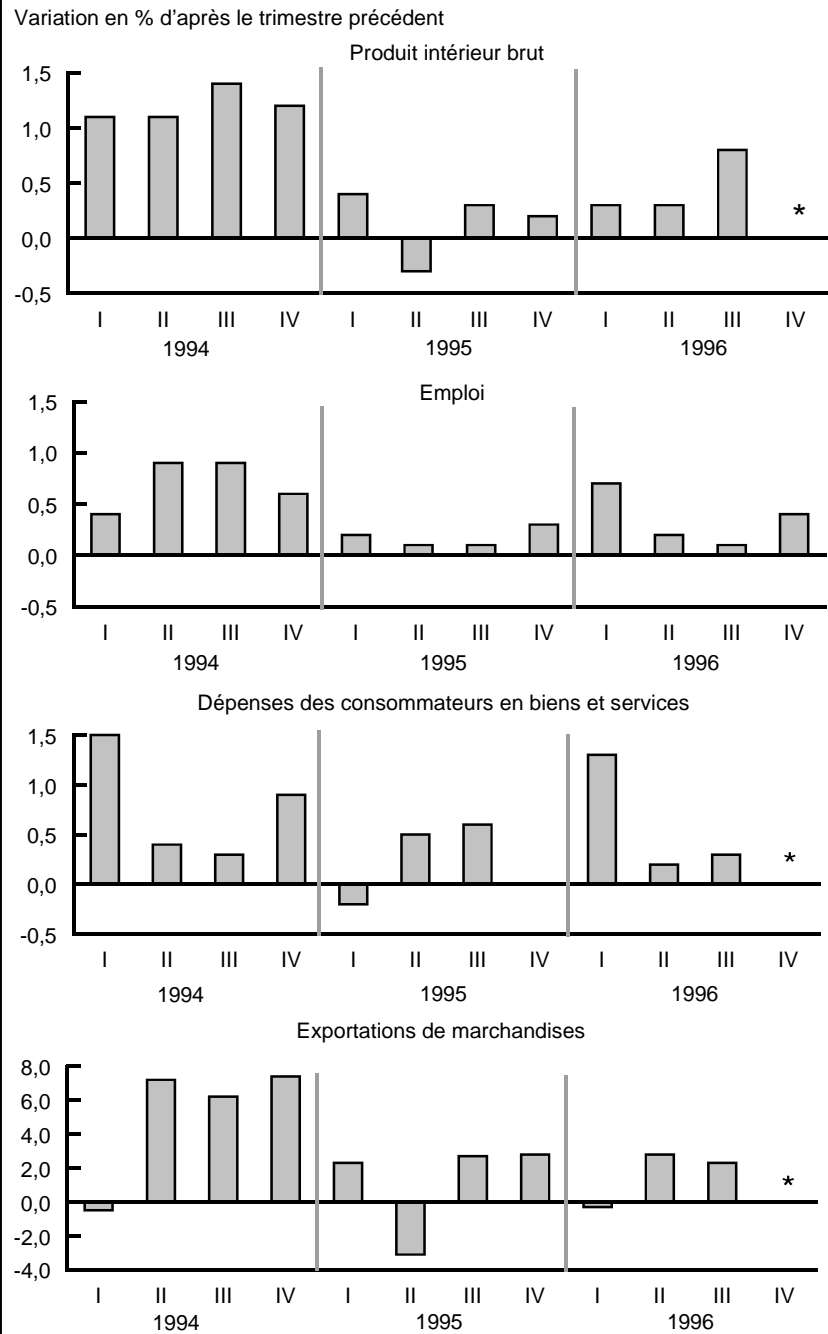
Cet article est basé sur l'information disponible en date du 10 janvier 1997. Sauf indication contraire, toutes les données mensuelles ont été désaisonnalisées afin de faire ressortir les tendances sous-jacentes. Les mouvements saisonniers sont causés par des événements annuels réguliers tels que le climat, les congés, les périodes de vacances et les cycles de la moisson et de la production. Même désaisonnalisées, les données demeurent sensibles aux fluctuations irrégulières et cycliques à long terme.

choix que de liquider leurs stocks non agricoles plutôt que de les accumuler.

Les dépenses personnelles au titre des biens et services jouent aussi un rôle de premier plan dans la croissance du PIB et de l'emploi. Même si les taux d'intérêt ont amorcé une baisse dès le printemps de 1995, la croissance globale des dépenses personnelles cette année-là a été inférieure de la moitié de celle observée en 1994 (1,4 % contre 2,9 %). Le bond enregistré au cours des trois premiers mois de 1996 (1,3 %) n'a pas fait long feu. Malgré le repli continu du loyer de l'argent et la faiblesse de l'inflation, les dépenses personnelles n'ont pas décollé, progressant de seulement 0,2 % au deuxième trimestre et de 0,3 % au troisième. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette réticence à dépenser : la faible augmentation du revenu réel personnel, la persistance d'un niveau élevé d'endettement personnel et l'insécurité liée à l'emploi, attribuable en partie au chômage endémique, aux taux élevés de faillite chez les particuliers et les entreprises et au refus systématique de faire confiance aux perspectives économiques. Enfin, les compressions budgétaires des administrations publiques ont eu tendance à freiner la croissance de la demande intérieure globale.

Les exportations (surtout celles de marchandises) jouent un rôle important dans la croissance de l'emploi au Canada, bien que ces deux indicateurs n'évoluent pas forcément au même rythme. Ainsi, la croissance annuelle des exportations de marchandises a ralenti au cours des trois dernières années, passant de 15 % en 1994 à 12 % en 1995, puis à 6 % au cours des trois premiers trimestres de 1996 par rapport à la même période en 1995. Pourtant, le secteur des exportations reste le moteur de la croissance du PIB.

**Graphique B**  
**La croissance de l'emploi est étroitement liée aux fluctuations du PIB.**



Sources : Enquête sur la population active et Division des comptes nationaux et de l'environnement

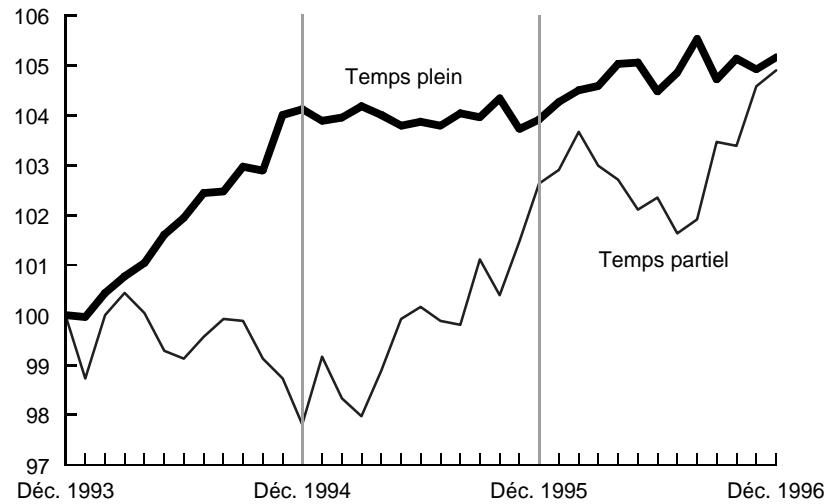
Nota : Le graphique des exportations n'est pas présenté selon la même échelle que les autres.

\* Données non disponibles.

Graphique C

**Contrairement à 1994 et à 1995, l'emploi à temps plein et à temps partiel ont tous deux contribué à la croissance de l'emploi en 1996.**

Décembre 1993=100



Source : Enquête sur la population active

temps plein baissait de 22 000. En 1996, la croissance s'est à la fois manifestée dans les emplois à temps plein (132 000) et à temps partiel (57 000) (graphique C).

### Répartition démographique

Exception faite de 1994, lorsque les jeunes (15 à 24 ans) ont enregistré une hausse négligeable (4 000), la progression de l'emploi au cours des trois dernières années a été l'apanage des hommes et femmes adultes (25 ans et plus). Les parts respectives des gains ont cependant varié au cours de la période (graphique D).

En 1994, la hausse de l'emploi chez les femmes adultes (199 000) a quelque peu dépassé celle des hommes adultes (178 000). L'année suivante, la progression chez les hommes (80 000) a éclipsé celle des femmes (54 000), tandis que le nombre d'emplois chez les jeunes dégringolait de 35 000.

### Comment l'emploi a-t-il évolué?

La vigueur et le profil de la croissance ont bien sûr évolué d'une année à l'autre. Il en va de même de la répartition des gains d'emploi entre temps plein et temps partiel, de la répartition de la croissance sur les plans démographique, industriel et géographique, et de la ventilation entre travailleurs rémunérés et travailleurs autonomes.

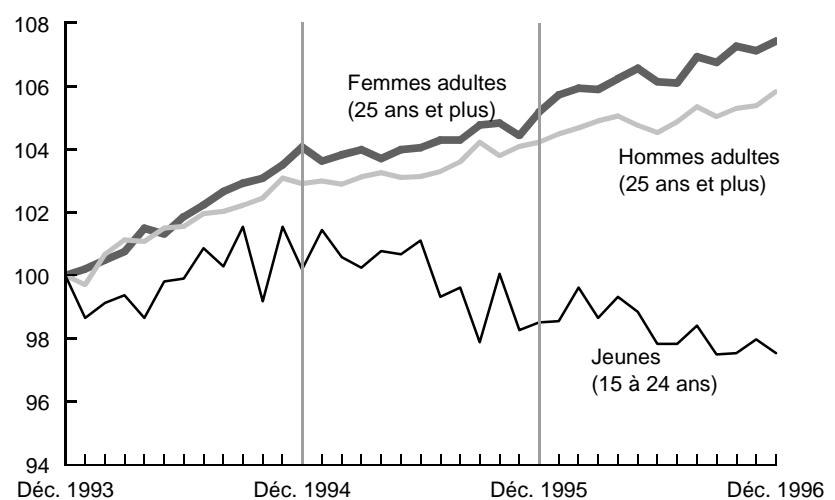
### Emplois à temps plein et à temps partiel

La croissance de l'emploi entre décembre 1993 et décembre 1994 est attribuable dans sa totalité à l'emploi à temps plein (436 000). D'ailleurs, le nombre d'emplois à temps partiel a fléchi de 55 000 en 1994. Le contraire s'est produit en 1995 : les emplois à temps partiel (121 000) étaient alors à l'origine de toute la croissance de l'emploi, tandis que le nombre d'emplois à

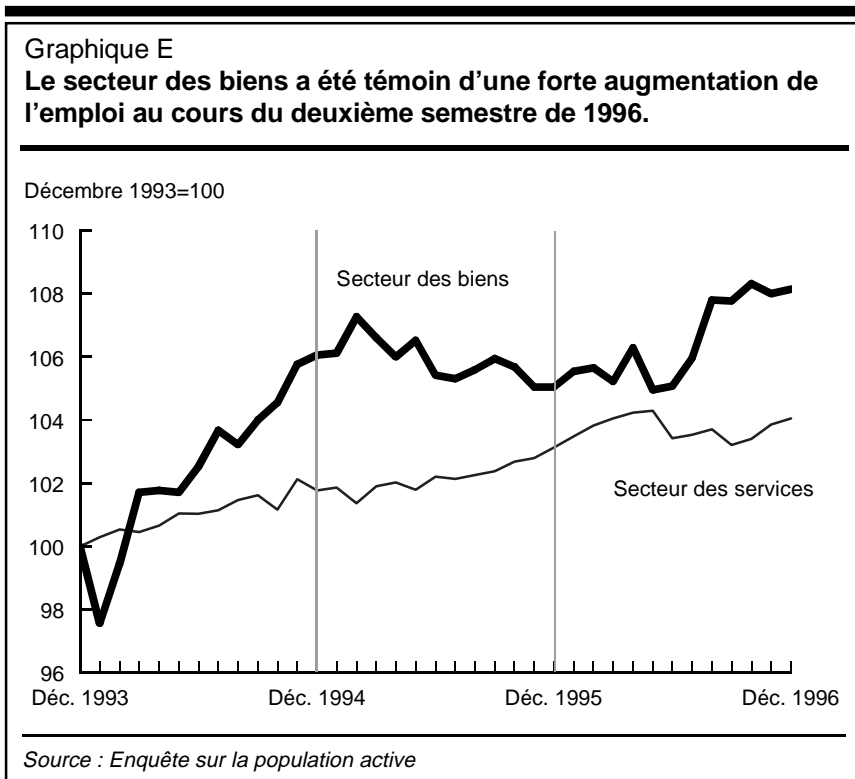
Graphique D

**L'emploi chez les adultes connaît une croissance soutenue, tandis qu'il continue de perdre du terrain chez les jeunes.**

Décembre 1993=100



Source : Enquête sur la population active



Rappelant sensiblement le profil de la répartition de la croissance de l'emploi de 1994, l'année dernière a été témoin d'une hausse plus marquée chez les femmes adultes (110 000 ou 2,1 %) que chez les hommes adultes (99 000 ou 1,6 %). L'emploi chez les jeunes a continué de baisser (-20 000 ou -1 %). Tous les gains associés aux hommes adultes étaient des emplois à temps plein, tandis que les deux tiers des gains des femmes adultes correspondaient à des emplois à temps partiel.

### Répartition sectorielle

Tant le secteur des biens que celui des services ont connu une forte croissance de l'emploi en 1994. En termes absolus comme en termes relatifs, cependant, la croissance dans le secteur des biens (209 000 ou 6,1 %) a dépassé celle du secteur des services (171 000 ou 1,8 %). Au cours de 1995, le nombre d'emplois a augmenté de 131 000

dans le secteur des services, alors qu'il baissait de 35 000 dans celui des biens. En 1996 comme en 1994, la croissance de l'emploi était concentrée dans le secteur des biens, auquel on associait un peu plus de la moitié (103 000) du total des gains de l'année, soit un niveau de loin supérieur à la part de la main-d'oeuvre qu'accapare ce secteur (1/4) (graphique E).

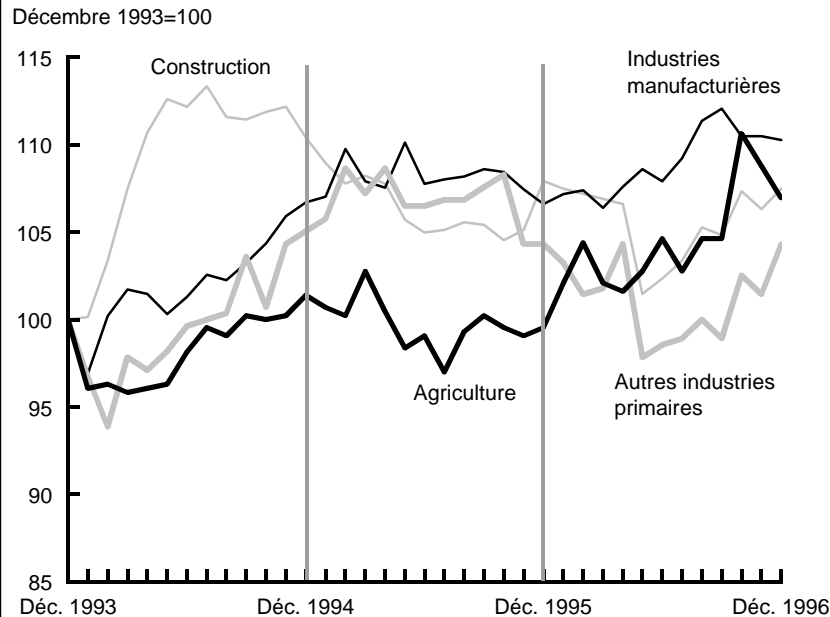
Le secteur des biens doit sa belle tenue de 1996 à la forte hausse de l'emploi dans les industries manufacturières (70 000 ou 3 %) – industries de la première transformation des métaux, de l'électronique et des produits du bois – et dans l'agriculture (32 000 ou 7 %) (graphique F). Un an plus tôt, ces deux domaines d'activité avaient chacun perdu des emplois. Les conflits de travail qui ont perturbé le secteur automobile l'an dernier ne semblent pas avoir eu un impact majeur sur la croissance de

l'emploi dans les industries manufacturières, tandis que le bond de l'emploi agricole s'explique par la moisson exceptionnelle de céréales. Au milieu de 1996, l'emploi dans la construction, en baisse depuis la fin de 1994, s'est quelque peu raffermi grâce au regain d'activité dans la construction résidentielle et non résidentielle. Cette reprise n'a toutefois pas suffi à empêcher la perte de 3 000 emplois en 1996. Les acheteurs semblent préférer le marché de la revente aux logements neufs, d'où l'activité modeste de la construction résidentielle. L'emploi dans les autres industries primaires est, pour sa part, demeuré inchangé.

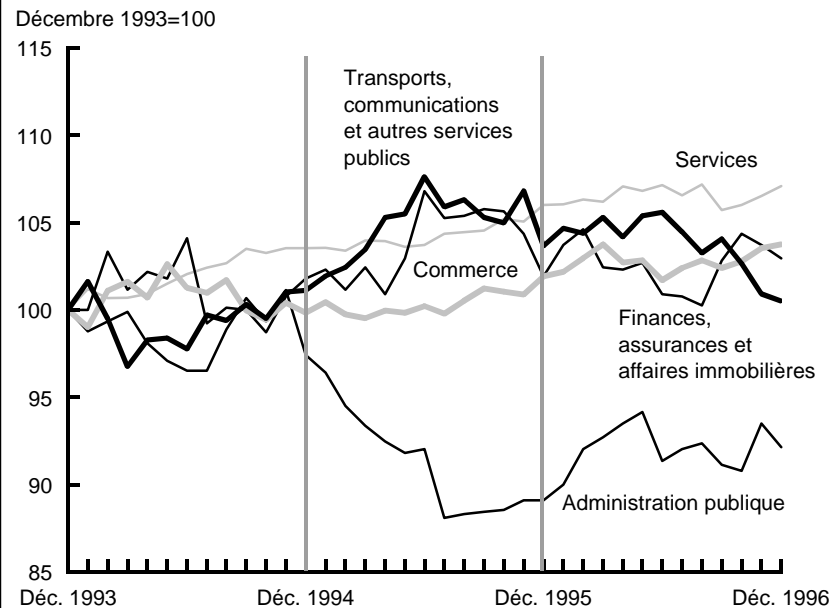
La croissance assez faible de l'emploi dans le secteur des services en 1996 s'explique, dans une large mesure, à la piètre tenue des services. L'emploi dans ce secteur a enregistré une progression de 170 000 en 1994 et de 120 000 en 1995, mais de seulement 52 000 (1,0 %) en 1996. De lourdes pertes dans certains services publics (à savoir l'enseignement, la santé et les services sociaux) ont neutralisé les gains observés ailleurs, notamment dans les services aux entreprises. Le groupe des finances, assurances et affaires immobilières a amorcé 1996 par des gains impressionnants au chapitre de l'emploi (dans les finances), mais il a par la suite encaissé des pertes encore plus importantes. Un redressement vigoureux à l'automne, encore une fois dans les finances, a donné lieu à une croissance globale de l'emploi de 8 000 (1,0%) dans cette industrie en 1996.

Le commerce (42 000) – surtout celui de gros – et l'administration publique (27 000) ont tous deux marqué des hausses au titre de l'emploi en 1996, alors que les transports, communications et autres services publics (-31 000) ont accusé des baisses, surtout dans les communications.

**Graphique F**  
**Les industries manufacturières et l'agriculture ont été le moteur de la croissance de l'emploi dans le secteur des biens en 1996, ...**



**tandis que des pertes d'emploi dans les services publics \* et les communications sont venues ternir la situation dans le secteur des services.**



Source : Enquête sur la population active

\* Les services publics, en l'occurrence la santé, l'enseignement et les services sociaux, sont partie intégrante de l'industrie des services.

### Ventilations provinciales

Si toutes les provinces ont participé de façon proportionnelle à la forte progression de l'emploi réalisée en 1994, les gains modestes de 1995 étaient surtout le fait du Québec, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse. En 1996, toutes les provinces à l'est de l'Ontario ont enregistré un repli de l'emploi, alors que l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont connu des gains (graphique G).

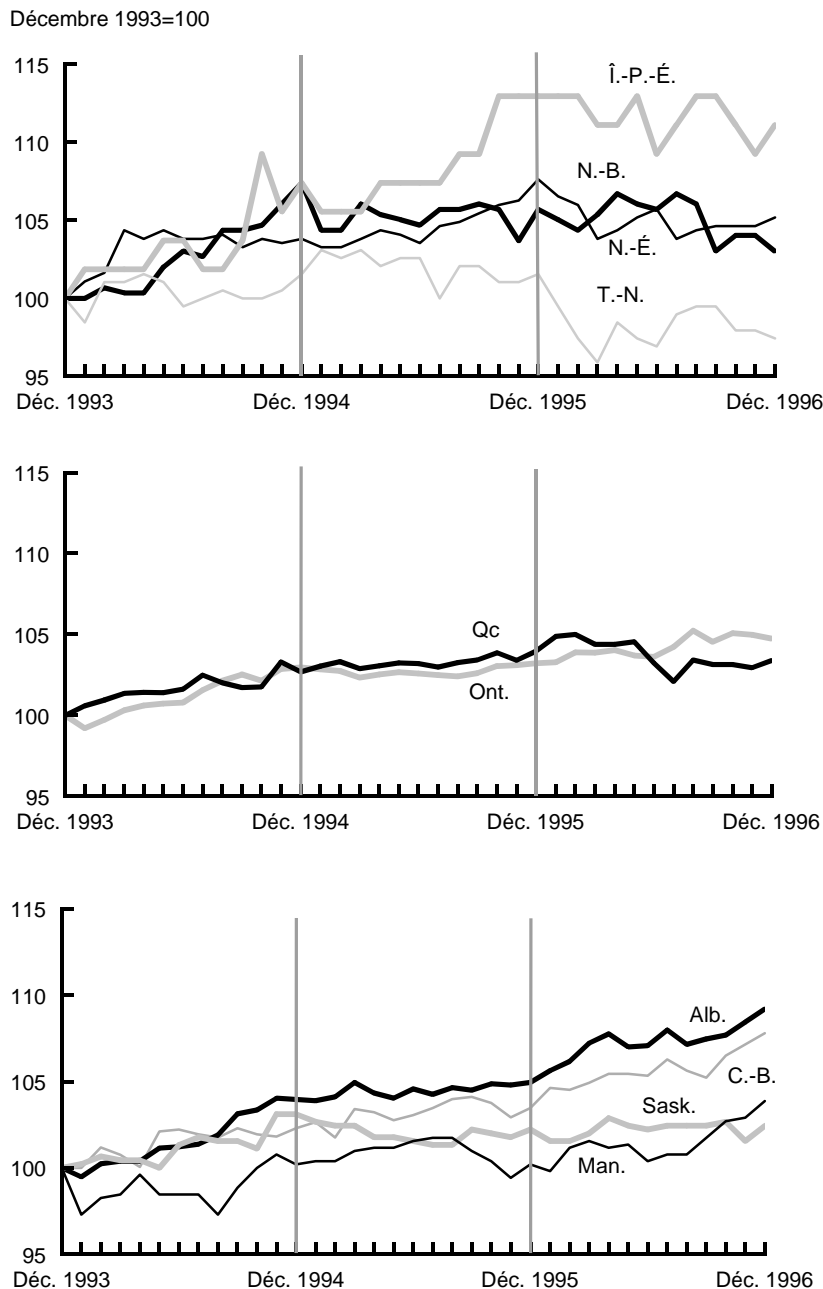
De décembre 1995 à décembre 1996, l'emploi a enregistré une augmentation mensuelle seulement trois fois à Terre-Neuve, ayant baissé ou étant resté inchangé les neuf autres fois. La province a terminé l'année avec une perte de 8 000 emplois (-4,1 %).

L'Île-du-Prince-Édouard a vu son niveau d'emploi se stabiliser pendant les huit premiers mois de 1996. Puis, une série de faibles baisses consécutives a ramené le niveau de fin d'année à 1 000 emplois (-1,6 %) en deçà du chiffre établi en décembre 1995.

En Nouvelle-Écosse, la moitié du terrain perdu au cours du premier trimestre a été repris au deuxième trimestre. Une autre lourde perte a été essuyée en juillet. Depuis, l'emploi n'a que légèrement augmenté, et son niveau à la fin de l'année était inférieur de 9 000 (-2,3 %) à celui d'un an plus tôt, ce qui représente un revirement par rapport à la progression de 14 000 emplois observée en 1995.

Le niveau d'emploi a fluctué au Nouveau-Brunswick en 1996, mais les pertes mensuelles ont dépassé les gains, si bien que la province a terminé l'année avec une perte de 8 000 emplois, ce qui correspond à une diminution plus considérable que la perte de 5 000 observée en 1995.

**Graphique G**  
**L'emploi au Québec et dans les provinces de l'Est a diminué en 1996, tandis qu'il a augmenté en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.**



Source : Enquête sur la population active

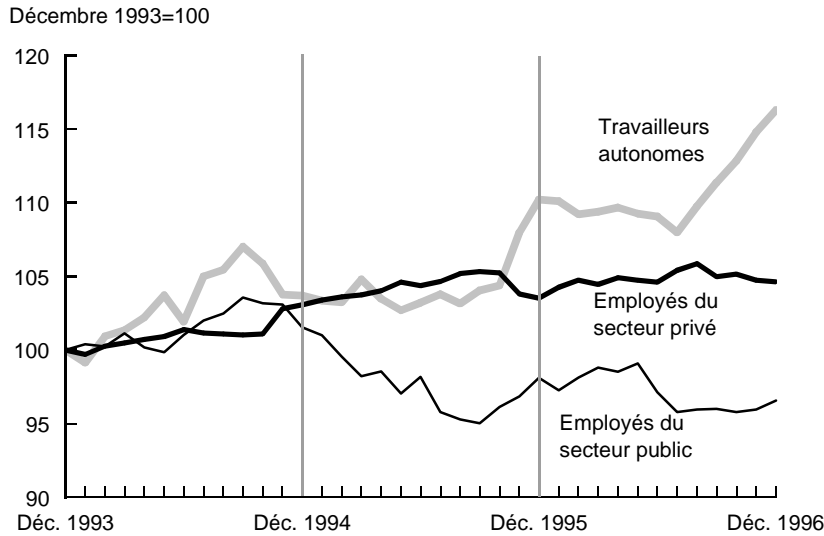
En 1995, le Québec avait connu la hausse de l'emploi la plus importante (40 000) de toutes les provinces; en 1996, il a accusé une perte (-18 000 ou -0,6 %). Après avoir enregistré des gains au tout début de l'année, la province a perdu 90 000 emplois de mars à juillet, plus particulièrement dans le commerce et les services publics. Elle a compensé à peu près la moitié de ces pertes en août. Les cinq mois suivants ont été marqués par de légères pertes qu'est venu compenser un faible gain à la fin de l'année.

La situation de l'emploi en Ontario a connu des fluctuations au premier semestre de 1996, mais le redressement du secteur manufacturier a entraîné une tendance à la hausse au second semestre. En chiffres absolus, le gain enregistré en Ontario (77 000) équivalait à 40 % de l'augmentation globale nationale, alors que le taux de croissance de l'emploi dans cette province (1,5 %) n'était qu'à peine plus élevé que la moyenne nationale (1,4 %). Exception faite des reculs des deux derniers mois de l'année, principalement dans les communications et dans les services publics, l'ensemble de la progression de l'emploi dans cette province en 1996 était près de six fois plus élevée qu'en 1995 (13 000).

Le Manitoba n'a guère connu de changement de son niveau d'emploi en 1995. En 1996, par contre, une tendance à la hausse a donné lieu à un gain de 19 000 emplois pour l'année (3,7 %), et ce en grande partie grâce au commerce.

La Saskatchewan a perdu des emplois en 1995 (-4 000). Toutefois, les pertes et les gains mensuels d'emplois se sont presque annulés en 1996, et la province n'avait connu qu'un gain de 1 000 emplois à la fin de l'année.

**Graphique H**  
**Le travail autonome a monté en flèche durant le deuxième semestre de 1996.**



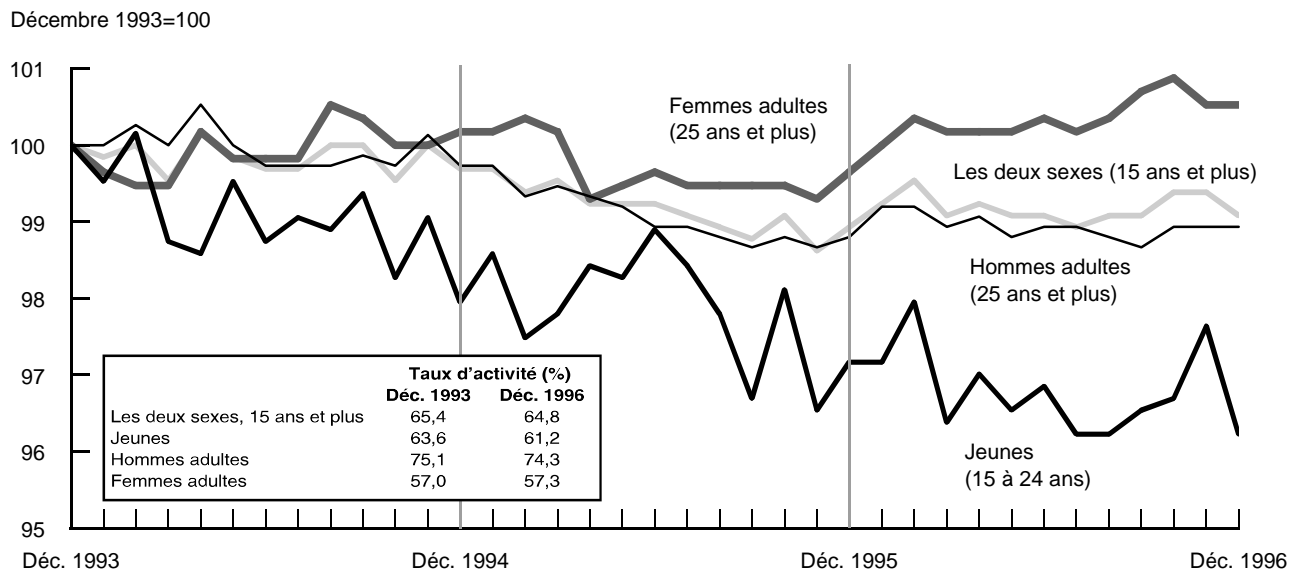
Source : Enquête sur la population active  
 Nota : Voir la note n° 1 pour les définitions.

L'Alberta et la Colombie-Britannique sont les seules provinces à avoir observé une tendance à la hausse soutenue du niveau d'emploi de 1994 à 1996. En effet, les taux de croissance de l'emploi observés l'an dernier (4,1 % ou 56 000 et 4,2 % ou 74 000 respectivement) étaient à peu près trois fois plus considérables que celui du pays dans son ensemble. De plus, la progression de l'emploi dans ces deux provinces a été plus répartie parmi l'ensemble des industries.

**La croissance du travail autonome mène le bal**

Dans la foulée des compressions budgétaires pratiquées par l'ensemble des paliers de gouvernement, le recul de l'emploi dans le secteur public<sup>1</sup>, amorcé au second semestre de 1994, s'est accéléré en 1995. Le repli s'est poursuivi en 1996, bien qu'à un rythme plus lent. Les pertes d'emploi dans ce secteur

**Graphique I**  
**Le taux d'activité global s'est accru en 1996 grâce à la reprise de la tendance à la hausse du taux d'activité des femmes adultes.**



Source : Enquête sur la population active

ont totalisé 33 000 (-1,6 %) l'an dernier, presque exclusivement dans l'enseignement, la santé et les services sociaux.

Dans le secteur privé, le nombre d'emplois a progressé tout au long de 1994 et pendant la plus grande partie de 1995. Depuis le dernier trimestre de 1995, il a fluctué. L'augmentation de 1996 s'est établie à 98 000 (1,1 %). Le travail autonome, pour sa part, a connu une progression soutenue pendant les trois premiers trimestres de 1994. Après un bref fléchissement, il est resté relativement stable pendant environ un an, puis il s'est remis à grimper à l'automne de 1995. Une faible baisse au premier semestre de 1996 a été suivie d'une croissance rapide et soutenue au second semestre. Le travail autonome a réalisé des gains totalisant 125 000 (5,6 %) en 1996; le travail autonome représente maintenant 17 % (2,4 millions) de l'emploi total, comparativement à 14 % (1,7 million) il y a 10 ans (graphique H)<sup>2</sup>.

### Hausse du cumul d'emplois

Le cumul d'emplois, auquel se sont adonnés quelque 650 000 travailleurs par an, en moyenne, de 1993 à 1995, a bondi en 1996 pour se chiffrer à environ 700 000 travailleurs. Autrement dit, le taux de cumul, c'est-à-dire la proportion de personnes occupées détenant plus d'un emploi, est passé d'à peu près 4,9 % en 1995 à environ 5,1 % en 1996. Ce phénomène est imputable tant aux jeunes qu'aux hommes et aux femmes adultes. La brusque remontée s'expliquerait par deux facteurs. Premièrement, la faible progression des salaires réels au cours des dernières années a peut-être forcé bien des travailleurs à occuper plus d'un emploi pour joindre les deux bouts. D'ailleurs, les résultats des enquêtes de 1991 et 1995 sur les horaires et les conditions de travail montrent que plus de la moitié des personnes qui

s'adonnent au cumul d'emplois prennent un travail additionnel pour des motifs pécuniaires (Siroonian, 1993). Deuxièmement, l'impression que la sécurité d'emploi s'est détériorée au cours des dernières années a pu inciter certaines personnes à avoir recours à un deuxième travail pour se prémunir contre de soudaines périodes de chômage.

### Le chômage

L'évolution conjuguée de l'emploi et de la population active<sup>3</sup> a provoqué des fluctuations du taux de chômage global. En 1994, la progression de l'emploi a été supérieure à celle de la population active, ce qui a fait fléchir le taux de chômage. L'année suivante, par contre, l'emploi et la population active ont évolué au même rythme, si bien que le taux de chômage n'a presque pas bougé. La croissance de l'emploi en 1996 (189 000), bien qu'irrégulière, représentait néanmoins une amélioration sur 1995. Elle a cependant été accompagnée d'une augmentation encore plus forte de la population active (263 000). Résultat : le taux de chômage a progressé. Sur une base annuelle moyenne, le taux de chômage global est passé de 10,4 % en 1994 à 9,5 % en 1995, puis à 9,7 % en 1996.

Cette interaction de l'emploi global, de la population active et du taux de chômage a caractérisé les trois années à l'étude, tant chez les hommes que chez les femmes adultes et, dans une large mesure, chez les jeunes. Le taux de chômage annuel des hommes est passé de 9,4 % à 8,4 % de 1994 à 1995, puis à 8,5 % en 1996. Les taux correspondants pour les femmes adultes se sont établis à 8,9 %, 8,2 % et 8,4 %; pour les jeunes, ils ont été de 16,5 %, 15,6 % et 16,1 %.

Le Québec et les provinces de l'Atlantique ont chacune connu un taux annuel moyen de chômage

supérieur à 10 % en 1996, lequel variait entre 11,7 % au Nouveau-Brunswick et 11,8 % au Québec, et atteignant même jusqu'à 19,4 % à Terre-Neuve. L'Ontario et les provinces de l'Ouest ont, quant à elles, enregistré un taux inférieur à 10 %, ce dernier oscillant entre 6,6 % en Saskatchewan (le tiers du taux de Terre-Neuve) et 9,1 % en Ontario.

Le nombre annuel moyen de chômeurs canadiens, de même que la durée moyenne de chômage (soit le nombre moyen de semaines au cours desquelles les chômeurs ont continuellement cherché du travail en vain), ont évolué parallèlement au taux de chômage. Ainsi, le nombre de chômeurs est passé de 1 541 000 en 1994 à 1 422 000 en 1995, avant de remonter à 1 469 000 en 1996. De même, la durée moyenne du chômage est passée de 25,7 semaines à 24,3 semaines, puis a grimpé à 28,0 semaines. (En 1990, la durée moyenne s'établissait à 16,8 semaines.) En 1996, environ un chômeur sur huit a cherché du travail en vain pendant une période allant de six mois à un an; une proportion équivalente l'ont fait pendant plus d'un an.

### Le taux d'activité en faible progression

Comme il a été mentionné précédemment, la croissance de la population active l'an dernier (263 000) a surpassé celle de l'emploi (189 000). Les femmes d'âge adulte ont été à l'origine de près de la moitié de l'expansion de la population active l'an dernier, leur taux d'activité ayant passé de 56,8 % à la fin de 1995 à 57,3 % en décembre 1996 (graphique I).

Le taux d'activité fluctue depuis six ans, après avoir marqué des hausses annuelles soutenues pendant plus de 20 ans (Akyeampong, 1995; Butlin, 1995; Dumas, 1996; Macredie, 1996). Quoi qu'il en soit, la moyenne annuelle de 57,2 %



enregistrée en 1996 est la plus élevée de tous les temps pour les femmes adultes. D'ailleurs, cette belle tenue a suffi à elle seule à pousser le taux global de 64,8 % en 1995 à 64,9 % un an plus tard.

Par contraste, le taux d'activité des hommes adultes recule chaque année depuis 20 ans, exception faite de 1996 (74,3 %), année où il s'est établi à peu près au même niveau qu'en 1995. Le taux s'est accru au début de l'année, s'est replié au deuxième trimestre pour atteindre 74,3 %, puis est resté relativement stable. Le taux des jeunes, quant à lui, évolue à la baisse depuis le début de la décennie; cette tendance a été confirmée en 1996, même si le dernier trimestre a connu une légère hausse. Le taux d'activité annuel moyen des jeunes en 1996 (61,6 %) était inférieur à celui de 1995 (62,2 %).

### Comparaisons internationales

De tous les pays membres du G-7<sup>4</sup>, seuls les États-Unis ont connu une meilleure croissance annuelle de l'emploi que le Canada en 1996 (1,4 % contre 1,3 %). À ce même égard, les estimations provisoires<sup>5</sup> révèlent des taux de croissance d'environ 0,5 % au Japon et en Italie. Elles confirment par ailleurs une situation quasi inchangée au Royaume-Uni (0,2 %) ainsi qu'en France (0,1 %), tandis qu'elles témoignent d'un recul de 0,9 % en Allemagne<sup>6</sup>.

Sur le plan du chômage, les données laissent croire à une légère augmentation de l'écart entre les taux de chômage annuels moyens observés au Canada et aux États-Unis. En 1996, les taux respectifs étaient de 9,7 % et 5,4 %; une année plus tôt, ils étaient de 9,5 % et 5,6 %. Toujours selon les estima-

tions provisoires, la France (12,5 %) et l'Italie (12,2 %) étaient les seuls pays du G-7 à détenir un taux de chômage supérieur à celui du Canada. Le taux du Japon (3,4 %) n'équivalait qu'à environ le tiers de celui du Canada, tandis que les taux qu'on associait à l'Allemagne et au Royaume-Uni étaient respectivement de 7,2 % et 8,2 %.

### Sommaire

Quoique les dépenses des consommateurs soient demeurées stagnantes, la croissance de l'emploi en 1996, bien qu'irrégulière, a tout de même été plus marquée qu'en 1995, en grande partie grâce aux exportations. Malgré cela, le taux de chômage a augmenté en 1996 parce que la croissance de la population active a été plus considérable.

La croissance de l'emploi observée en 1996 n'a cependant pas été universelle. Certes, des taux de croissance plus élevés que la moyenne ont été enregistrés plus particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique, de même que dans le secteur des biens, chez les femmes adultes et, enfin, parmi les travailleurs autonomes. Par contre, on a noté des pertes d'emploi au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, ainsi que chez les jeunes et dans le secteur public.

L'année 1996 aura par ailleurs été témoin d'une reprise de la tendance à la hausse du taux d'activité des femmes adultes et du taux de cumul d'emplois. Au cours des dernières années, ces deux taux avaient respectivement fluctué et connu une situation somme toute inchangée. □

### Notes

1 Le secteur public comprend les employés des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux; ceux des agences et autres organismes gouvernementaux; des sociétés de la couronne; et ceux des établissements dont la gestion incombe à l'État tels que des écoles ou des hôpitaux. Le secteur privé comprend tous les autres employés ainsi que les travailleurs autonomes. Les travailleurs autonomes sont les propriétaires d'entreprises (constituées ou non en société), de cabinets professionnels ou d'entreprises agricoles. Dans le graphique H, la ligne intitulée «Travailleurs autonomes» comprend également les travailleurs familiaux non rémunérés (les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise agricole, une entreprise ou un cabinet professionnel détenu et dirigé par un autre membre de la famille vivant dans le même logement).

2 Selon les résultats de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail menée en 1995, les principales raisons pour lesquelles les travailleurs optaient pour un statut autonome étaient les suivantes : goût de l'indépendance (42 %), exploitation d'une entreprise familiale (17 %), absence d'un autre travail (12 %) et désir de gagner plus d'argent (10 %) (Akyeampong, 1997).

Pour plus de renseignements au sujet des données de cette enquête à l'égard des travailleurs autonomes, voir la rubrique «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu» dans le présent numéro.

3 La population active comprend à la fois les personnes occupées et les chômeurs.

4 Les pays membres du G-7 sont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

5 Les estimations ont été produites par The U.S. Bureau of Labor Statistics, d'après les données disponibles à la fin de 1996. Toutes les données sont sensiblement conformes aux définitions américaines du marché du travail afin de rendre toute comparaison significative.

6 Les données de l'Allemagne ont trait à la République fédérale d'Allemagne d'avant l'unification.

### ■ Documents consultés

AKYEAMPONG, E.B. «Aperçu des conditions de travail, 1995» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 9, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1997, p 55-60.

---. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, no 75-001-XPF au catalogue, vol. 7, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1995, supplément.

BUTLIN, G. «Le taux d'activité des femmes adultes stagne» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, no 75-001-XPF au catalogue, vol. 7, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1995, p. 34-38.

DUMAS, C. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 8, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1996, p. 9-16.

MACREDIE, I. «Le marché du travail : bilan de la mi-année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 8, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1996, p. 9-17.

SIROONIAN, J. *Les conditions de travail*, Rapport analytique n° 6, n° 71-535-XPB n° 6 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

STATISTIQUE CANADA. *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations trimestrielles, troisième trimestre 1996, partie I – tableaux, n° 13-001-PPB au catalogue, Ottawa, 1996.

### **Perspective sur Internet**

*L'emploi et le revenu en perspective* offre maintenant sur Internet les Faits saillants, Quoi de neuf ? et l'Index des sujets.

*Gopher* est un outil d'Internet qui permet aux utilisateurs de parcourir un système de menus hiérarchiques, à base de textes et facile d'emploi. Les renseignements sur Statistique Canada et ses produits et services sont conservés dans le Gopher du service Talon. Pour accéder à notre serveur Gopher, veuillez écrire : **gopher.gopher.statcan.ca**

L'adresse de Statistique Canada sur le «World Wide Web» est la suivante : **http://www.statcan.ca**

**order@statcan.ca** est une adresse du courrier électronique dont vous pouvez vous servir pour commander ou pour avoir plus de renseignements sur les produits de données.

### **Vous déménagez ?**

Veuillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : **Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**; ou composez le (613) 951-7277 ou sans frais le 1 800 700-1033, ou soumettez votre changement d'adresse par télécopieur au (613) 951-1584.

Veuillez nous aviser quatre semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.